

Le mot de la semaine

par James Chéron
Maire de Montereau-fault-Yonne
Conseiller régional

Merci à nos soignants !

Les professionnels de santé et particulièrement les personnels hospitaliers ont été fortement mobilisés durant ces 3 derniers mois de crise sanitaire, et nous leur sommes reconnaissants. Cette dernière a montré les limites des politiques publiques de santé pourtant centrales et prioritaires. Le gouvernement doit tenir compte de cette période pour bâtir des actions fortes et pérennes afin de garantir le bon fonctionnement de nos hôpitaux et celui de Montereau en particulier dont de nombreux services ont été fermés et où le personnel souffre.

L'hôpital et son personnel peuvent compter sur la ville de Montereau pour renforcer les liens avec les acteurs locaux de la santé et le Pôle Médical Municipal, travailler ensemble dans le but d'attirer de nouveaux médecins spécialistes, et soutenir les politiques de prévention telles que l'initiative «Vue et corrigée». Plus de 400 personnes se sont déjà inscrites pour pouvoir bénéficier d'une consultation gratuite d'ophtalmologie et d'une paire de lunettes adaptée à leur vue. Nous nous mobilisons pour satisfaire vos attentes en santé, et je sais combien elles sont grandes.

Travaux

Les chantiers reprennent !

À près quelques mois d'interruption due à la crise sanitaire et à l'arrêt de l'activité économique dans notre pays, les chantiers ont repris à Montereau. Rue Pierre Brossellette tout d'abord avec le redémarrage des travaux de construction du grand théâtre, puis à proximité de l'école Curie où la Ville va implanter une nouvelle aire de jeu pour enfant.

GRAND THÉÂTRE

La semaine dernière, une foreuse d'une vingtaine de mètres s'installait sur le chantier du grand théâtre qui fait face au nouveau parking de la Faïencerie. Objectif : creuser, puis couler le ferrailage qui supportera la structure. C'est donc parti pour 18 mois de travaux aux termes desquels le nouvel équipement sera sorti de terre. Pour rappel, le grand théâtre accueillera entre 700 et 1200 spectateurs en fonction de la



configuration des spectacles programmés. Concerts de musiques actuelles (rock, rap, pop...) mais également de musique classique, ballets, pièces de théâtre, projections cinématographiques, spectacles d'humour... le lieu est voué à devenir l'épicentre culturel de Montereau, et plus largement du

sud du département. Un rayonnement qui profitera aux commerces environnants, notamment les cafés et restaurants qui pourront surfer sur cette nouvelle attractivité culturelle.

AIRES DE JEU

En Ville Haute, derrière l'école

Curie, à proximité du nouveau stade urbain Mehdi Ghazi, les ouvriers s'affairent depuis plusieurs jours. Décaissement, remise à niveau de la parcelle... ici, la Ville s'apprête à construire une nouvelle aire de jeu pour les enfants de 2 à 12 ans. Jeux sur ressort, d'équilibre et de grimpe, balançoire, toboggans, carrousel et maison perchée y feront leur apparition pour le plus grand bonheur des familles. L'équipement est particulièrement attendu dans ce secteur (entre Langevin et Diderot) qui en était dépourvu. Dans quelques mois, une autre aire de jeu avec des modules adaptés pour les enfants handicapés verra le jour dans le cadre de la refonte complète du parc de la Gramine. Autant de réalisations structurantes pour notre commune qui peut enfin retrouver le chemin de sa métamorphose.

Déconfinement

L'école redevient obligatoire !

À lors que le retour à l'école était facultatif depuis le 11 mai, les établissements scolaires vont devoir accueillir tous les élèves dès le 22 juin. «En Hexagone comme en Outre-mer, les crèches, les écoles et les collèges se préparent à accueillir, à partir du 22 juin, tous les élèves de manière obligatoire et selon les règles de présence normale» a annoncé Emmanuel Macron dimanche 14 juin, lors de son allocution, présentant la 3^e phase de déconfinement. Pour pouvoir accueillir plus de 15 élèves par classe, la règle



des 4m² est donc révolue. Mais la distanciation physique sera toujours de rigueur. Les tables devront être espacées d'un mètre, uniquement sur les côtés. Lundi 15 juin, Jean-Michel Blanquer a confirmé que le protocole sanitaire serait allégé. Une nouvelle version a été publiée ce mardi. Il entrera en vigueur dès le lundi 22 juin.

Culture

Fête de la musique

Le spectacle vivant opère un retour en force à Montereau. Apéro-concerts, Dimanches au kiosque et en cette fin de semaine, la Fête de la musique avec une programmation en simultané sur 3 places de la commune.

Place du marché au blé

«esprit pop rock» :

17h-18h30 : Dan Morgan
18h45-20h15 : The good news

20h30-21h45 : Volcano cats

Place Eymard Duverney

«esprit funky jazz pop» :

17h-18h : Runkazz

18h15-19h30 : Cool Boppers

19h45-20h45 : Irina Maximovitch group

21h-22h : Les démaskés



Place Jean XXIII

«esprit musiques du monde» :

15h-16h : Hakim

16h10-17h : orchestre Turc EZGI

17h10-18h30 : 3 groupes de rap (Kenz-7b, Fenixx, Dinsa, BLK, la VH)

18h45-20h : DJ Mamsti

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès
Tél. 01 64 70 44 00

Mairie annexe - 3, rue André Thomas
Tél. 01 60 57 21 00

Toute l'info municipale :
montereau77.fr



Tribunes libres

GROUPE “UNIS POUR MONTEREAU”

James Chéron, un président mobilisé pour Confluence Habitat ! Une rumeur diffusée par Y. Jégo, JM Albouy, A. Zaidi veut faire croire que le Maire ne siège plus à Confluence Habitat. Mais cette tentative de putsch à quelques jours des municipales est nulle et non avenue. Désillusion qui arrive juste après le désaveu par le tribunal administratif pour 10 élus de «Vivre au confluent» dans leur procès contre la ville, procédure qualifiée d'«abusive» par le juge...

L'agence nationale de contrôle (ANCOLS) avait pointé «une faute grave de gestion» de Confluence Habitat, citant notamment les errements de l'ancien directeur de l'office aujourd'hui soutien actif d'Y. Jégo. Depuis, James Chéron a su remobiliser les partenaires institutionnels pour lancer la requalification du square Beaumarchais et redresser la situation héritée de ses prédécesseurs, jugée «défaillante».

Pour balayer les erreurs du passé, Confluence Habitat s'appuie sur une gouvernance plus saine et plus rigoureuse des intérêts de ses locataires. Le Conseil d'administration de Confluence Habitat sera renouvelé légalement après les élections municipales et tiendra évidemment compte de leur résultat.

<https://www.facebook.com/unis.pourmontereau3>

GROUPE “VIVRE AU CONFLUENT”

James Chéron n'est plus président de Confluence Habitat
Le conseil communautaire, régulièrement réuni le 15 juin, a voté à l'unanimité le remplacement des administrateurs de Confluence Habitat.

James Chéron, qui n'avait pas présenté sa candidature pour renouveler son mandat n'est donc plus président de l'organisme HLM.

Nous proposerons, quel que soit le résultat des élections du 28 juin qui n'impacteront pas cette désignation, la candidature d'Yves Jego pour présider l'office de Montereau avec une feuille de route destinée à rendre Confluence Habitat à ses locataires avec une gestion transparente et équitable qui a fait défaut depuis trop longtemps .

Jean-Marie Albouy

Stationnement

Voitures «ventouses» : la police veille !



Dans nos villes, les infractions liées aux stationnements sont légion. Et malheureusement, Montereau n'y fait pas exception. Pourtant, la police veille. Pour la seule année 2019, pas moins de 328 voitures dites «ventouses» ont fait l'objet d'un traitement par les forces de l'ordre. Alors histoire de sensibiliser tout le monde, un petit rappel de loi s'impose.

PLUS DE 7 JOURS

Un véhicule ventouse est un véhicule identifiable qui stationne sur le domaine public ou privé, à la même place depuis plus de 7 jours. Après une 1^{re} identification, les effectifs de police relèvent une seconde fois le véhicule et s'ils constatent que celui-ci n'a pas bougé, ils

procèdent à son enlèvement. Lorsque le véhicule est stationné sur un terrain privé, le propriétaire doit joindre le commissariat afin que celui-ci adresse une mise en demeure au propriétaire du véhicule lui demandant de retirer son véhicule sous 8 jours.

ÉPAVES

Selon l'article R 635-8 du Code pénal, le fait d'abandonner une

épave de véhicule en un lieu public ou privé constitue une contravention de 5^e classe. C'est l'article 3 de la loi du 31 décembre 1970, complété par la loi du 15 novembre 2001 qui définit les conditions de sa mise en fourrière. Ainsi, les véhicules ne disposant plus des éléments indispensables nécessaires à leur bon fonctionnement peuvent être placés en fourrière avant identification.

Dans le cas d'un véhicule épave, une notification est envoyée au propriétaire identifié dans les cinq jours. Si celui-ci ne répond pas dans un délai d'une dizaine de jours, le véhicule est vendu au domaine ou en fonction de son état et sa valeur, envoyé à la destruction. Il arrive que certaines épaves restent plus longtemps sur la voie publique pour les besoins d'une enquête judiciaire.

FOURRIÈRE

Pour info, les frais de fourrière s'élèvent à 150 euros pour l'enlèvement, 29 euros pour la garde journalière. On considère que l'enlèvement du véhicule vers la fourrière débute à partir du moment où les deux roues du véhicule ont quitté le sol ou à partir du début du déplacement du véhicule.

Etat Civil

BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTEREAU

Maxence GILLE né le 18/05/2020,
Naim OUATTOU né le 05/06/2020,
Ahmed YAGCI né le 11 juin 2020

DÉCÈS

Bacht OURABAI, 79 ans,
Claude LAMBERT, 97 ans,
Danielle MIGNARD, 84 ans,
Guy MOREL, 77 ans,
Fernand RENAUD, 84 ans,
Lucien TRINCHEAU, 87 ans

Conservatoire municipal

Inscrivez-vous !

Peut-être que certains se sont découverts des talents d'acteur, de musicien ou même de danseur durant le confinement. Aujourd'hui, il est temps de vous révéler grâce au Conservatoire municipal !

INSCRIPTIONS

À travers cette structure, la Ville propose des pratiques de qualité, diversifiées, innovantes et surtout accessibles à tous grâce à des tarifs au plus bas. Pour les enfants par exemple, le «Pass artistique» à 20 euros/ an leur permet de s'initier à la musique, à la danse et au théâtre durant toute une année avant de, pourquoi pas, choisir une pratique qui les passionne par la suite. Pour l'Orchestre d'harmonie, l'inscription est entièrement gratuite et ouverte aux élèves du Conservatoire comme aux extérieurs.

INDIVIDUEL OU COLLECTIF

Au Conservatoire Gaston Litaize, les cours sont adaptés à toutes les envies. Si l'on préfère les pratiques collectives, un catalogue complet est proposé comme les orchestres

(harmonie jazz, orchestre symphonique, initiation à l'orchestre enfant...), les choeurs (à partir de 6 ans), les ateliers (chant lyrique, comédie musicale, pop-rock...), les ensembles (flûtes à bec ou traversière, percussions, guitares...), la culture et création (Musique Assistée par Ordinateur, histoire de la musique, improvisation...) ou encore la formation musicale à l'instrument et au chant.

Pour ceux qui se la joueraient plutôt en solo, de nombreux cours d'instruments sont donnés en pratique individuelle (instruments à vent, percussions, cordes, claviers, chant, guitares). Ajoutés à cela, les cours de danse à partir de 4 ans (classique et modern-jazz) ainsi que l'art dramatique (classique et contemporain) de 7 à 77 ans viennent boucler la partition. Une offre riche pour satisfaire tous les goûts !

Inscriptions à partir du 23 juin

(infos sur montereau77.fr)

Conservatoire Gaston Litaize

4, rue Pierre Corneille

Tél : 01 60 74 75 30

Petite enfance

Les ludothèques en mode «drive»

Ce lundi, les ludothèques municipales ont rouvert leurs portes. Afin de continuer à protéger le public ainsi que les agents, des permanences sont mises en place pour les prêts de jeux de société :

- les lundis et mardis au Confluent des Bambins (19, rue Pierre Corneille), de 14h et 15h / Tél : 01 60 74 74 21
- les jeudis et vendredis à la Maison des Parents (6, rue Jules Ferry), de 14h à 15h / Tél : 01 64 70 32 20

Les adhérents peuvent ainsi venir retirer leur jeu, préalablement choisi et réservé par téléphone. Pour la restitution, une boîte sera mise en place les jours de permanence afin d'y déposer les jeux, qui seront ensuite confinés, puis nettoyés et désinfectés pour



de nouveaux moments de convivialité et de partage !

Montereau le 7 sur 7

Vie scolaire

REMISE DES DICOS

Afin de les accompagner sur le chemin de la réussite, la Ville offre aux élèves de CM2 entrant au collège un dictionnaire et une calculatrice scientifique. Les conditions liées au COVID-19 ne permettant malheureusement pas la traditionnelle distribution dans les classes, la mairie met en place 2 points de retrait :

- au chalet de la cour de la Mairie du mercredi 24 au lundi 29 juin (9h-12h et 14h-17h), samedi 27 juin (9h-12h)
- à la Maison Pour Tous, 4 rue Jules Ferry (en ville haute) uniquement le jeudi 25 juin (9h-12h et 14h-17h)

PLUS D'INFOS :

Service de la Vie Scolaire

au 01 64 70 44 13 ou enseignement@ville-montereau77.fr

Commerce

«AUX CARAÏBES»

Un nouveau restaurant ouvre ses portes ce vendredi 19 juin au 9 bis rue Danielle Casanova. Dans un cadre tropical typique, venez déguster des spécialités antillaises (gratin de racines, chiktail de morue, dombrés et gambas, etc.), sur place ou à emporter.

Ouvert du mardi au dimanche (11h-14h et 18h30-22h)

Tél : 06 11 08 38 50

Association

COLLECTE DE BOUCHONS

La FCPE 77130 organise une opération de collecte de bouchons sur les marchés de Montereau, au profit de l'association www.lesbouchonsdelespoir.com. Objectifs : financer du matériel et des activités handisport et inciter au tri.

Rendez-vous samedi 20 et dimanche 21 juin (9h à 12h)

sur les marchés de Montereau

Plus d'infos : elevens.77130.fcpe@gmail.com

Vie scolaire

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires (écoles et restaurants scolaires) pour l'année 2020-2021 continuent au chalet situé dans la cour de la mairie, du lundi au vendredi (9h-11h30 et 14h-17h), ainsi qu'à la Maison des Services Publics les jeudis (14h-17h).

Plus d'infos : 01 64 70 44 13

Conservatoire

PASS ARTISTIQUE

Faites découvrir la musique, la danse, le chant et le théâtre à vos enfants ! La Ville, via le conservatoire municipal Gaston Litaize, propose d'initier les 6-10 ans à de nombreuses disciplines artistiques pour seulement 20 euros par an.

➤ Pass «Découverte» (6-7 ans)

Essais d'instruments, chorale, atelier rythmique, danse et théâtre.

➤ Pass «Orchestre» (8-10 ans)

Essais d'instruments, participation à un orchestre, atelier rythmique, chorale/théâtre.

INSCRIPTIONS : jeudi 25 juin (17h-19h) au Conservatoire

municipal (4, rue Pierre Corneille) - Infos : 01 60 74 74 30

Activité

VACANCES POUR TOUS

Chaque année, plus de 1 500 Montereais profitent de cet incroyable dispositif qui les amène le temps d'une journée au bord de la mer pour 1 euro, transport, pique-nique, parasols et jeux de plages compris ! Du 16 juillet au 26 août, les «Vacances pour tous» s'apprêtent à faire de nouveaux heureux.

CINÉ POUR TOUS

Cet été encore, la Ville propose des places de cinéma pour seulement 1 euro (1 euro supplémentaire pour le transport aller/retour en bus).

INSCRIPTIONS : Samedi 20 juin (9h-12h) puis les lundis, mardis, jeudis, vendredis (9h-12h) à l'Accueil de Loisirs «Les Rougeaux» (1^{er} étage). Les mercredis 8-15-22-29 juillet et 4-12-19 août dans la cour de la Mairie. À apporter : justificatif de domicile de - de 3 mois, pièce d'identité, livret de famille pour les enfants, 1 euro. Plus d'infos : 01 64 70 54 36

Culture

REMBOURSEMENT DU CONCERT ONIF

Le confinement lié à l'épidémie n'a pas permis l'organisation du traditionnel concert «La Nuit américaine» avec l'Orchestre National d'Ile-de-France, qui devait avoir lieu le 28 mars au Centre Omnisports Jean Allasseur. Pour les personnes qui avaient déjà acheté leurs places, le remboursement est désormais possible au service culturel en mairie, chaque après-midi de 13h45 à 17h. Afin de bénéficier du remboursement, il est impératif de venir faire votre demande avant le 30 juillet 2020, muni impérativement des billets liés à l'événement.

Maison des familles

ÉCRIVAINS PUBLICS

Les écrivains publics vous reçoivent sur rendez-vous au 6, rue Jules Ferry.

Info au 01 64 32 64 86

Offre d'emploi

INTERVENANTS RAPE (H/F)

Dans le cadre de son programme visant à lutter contre le décrochage scolaire et à favoriser la réussite des élèves, la Mairie recrute des intervenants qualifiés rémunérés en vacation : étudiants (bac+2minimum), enseignants en activité ou à la retraite. Il s'agit d'aide aux devoirs et d'activités ludiques et pédagogiques pour les élèves des écoles élémentaires de la Ville (CP au CM2).

Périodicité : les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs, durant les périodes scolaires, à partir de 17h15 (obligation d'effectuer 2 journées par semaine minimum).

Merci d'adresser dès maintenant votre candidature (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Maire, 54 rue Jean Jaurès - 77130 Montereau ou par mail à : contact.drh@ville-montereau77.fr Vous avez jusqu'au 26 juin pour déposer vos documents.

Plus d'infos au 01 60 57 58 91